

Organisation des études et programme pédagogique du BTS Audiovisuel

I - L'ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation se déroule sur 2 années et est sanctionnée par un diplôme : le Brevet de Technicien Supérieur en audiovisuel reconnu par l'Etat.

La première année permet d'acquérir toutes les bases tout en étant rapidement mis en situation réelle de tournage, montage et prestation extérieure.

En juin, pendant que les élèves de deuxième année sont en examen, les élèves de première année partent en stage de 4 à 6 semaines.

La deuxième année est beaucoup plus morcelée. Elle comporte un stage de 4 semaines avant les vacances de Noël. En avril et mai, 6 semaines sont consacrées à la réalisation d'un produit audiovisuel. Il s'agit de l'Épreuve Professionnelle de Synthèse (E.P.S.) qui est présentée individuellement à l'oral devant un jury.

II - LE PROGRAMME

Le programme est défini par le ministère de l'Education Nationale. Il a été arrêté le 8 juillet 1991 et est édité dans une brochure du centre national de documentation pédagogique consacrée à la description de la formation au BTS audiovisuel.

Vous trouverez ci-dessous le programme officiel arrêté le 8 juillet 1991 et extrait de la brochure.

La présentation de chaque matière est précédée par une description de l'esprit de travail et des spécificités du lycée Léonard de Vinci de Villefontaine.

Depuis son édition en 1991, les enseignants se chargent d'enrichir les contenus avec le souci permanent de suivre les évolutions technologiques et les besoins de la profession.

1- CULTURE GÉNÉRALE

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILLEFONTAINÉ

Ces cours visent à la préparation de l'épreuve du groupe I, intitulée «Domaine littéraire et artistique». Ils sont communs à toutes les options pendant les deux années de formation et s'organisent selon 3 axes :

1) Ce cours met en place les méthodes générales d'analyse d'image (dénotation, connotation) pour dégager de manière argumentée et pertinente le message, le sens d'une image ou d'une œuvre. Il définit les différents aspects du message iconique (morphologie, valeur, chromatisme, technique, matérialité, spatialité, code photographique, typographique, linguistique et culturel...) avec de nombreuses exemples (en peinture, sculpture, architecture, littérature et cinéma), dont on cherche à dégager le sens spécifique lorsqu'elles sont replacées dans leur contexte culturel et historique.

2) Préparation plus spécifique à la nature littéraire de l'épreuve de culture générale (dissertation de 4h), qui consiste en un travail d'analyse puis de synthèse à partir de différents documents audiovisuels (textes, illustrations, séquences filmées). Une mise à niveau et une reprise des connaissances grammaticales et syntaxiques s'avèrent souvent nécessaire, même si ce cours vise davantage à fournir des démarches et des techniques d'expression en vue de la rédaction d'un devoir, à partir d'exercices concrets. Les étudiants sont invités à compléter les connaissances de culture générale également apportées dans ce cours, en développant leurs propres recherches (lecture, cinéma, ...) ainsi qu'en constituant des dossiers personnels sur les thèmes proposés.

3) Ces cours, en partie communs aux options et en partie spécifiques donnent une approche plus intuitive de l'analyse de documents photographiques, sonores, filmiques et télévisuels. Ils mettent en évidence les rapports entre le son et l'image pour définir un espace-temps visuel et sonore. Ils intègrent le langage et le vocabulaire propres à l'éclairage, la prise de vue, le cadrage, le montage des images et des illustrations sonores à travers des thèmes liés aux savoir faire spécifiques de chaque professionnel. Ce travail est axé sur l'analyse de documents actuels (Journal télévisé, documentaires, films récents, publicité, clips vidéo...), il intègre une démarche critique de lecture des images et des sons par la maîtrise de la mémoire et du regard. Il favorise l'expression orale et la créativité.

LE PROGRAMME OFFICIEL

a. EXPRESSION ET COMMUNICATION

Formes et modes d'expression

Les différents types de textes (roman, scénario, critique, presse, réglementation, documentation technique...) ; la variété des documents sonores (informations, débats, dramatiques...) ; les documents audiovisuels (film, émission de télévision...) et leurs genres ; les techniques de compte rendu (l'oral comme l'écrit) : plan, résumé, commentaire... Les messages oraux et écrits adaptés aux situations professionnelles : synopsis, découpage, commentaire, indications ou notes techniques, courrier et téléphone...

Techniques d'information et de communication

Les techniques documentaires (aussi bien dans le domaine artistique que dans le domaine technique) : recherche des documents, construction d'un dossier, élaboration de synthèses.

Les situations et les outils de communication, en particulier les techniques de communication de groupe nécessaires au travail en équipe : analyse des situations, compréhension des messages reçus (verbaux, écrits, non verbaux), production de messages intelligibles et adaptés...

b. TECHNIQUES D'ANALYSE

Les principales techniques d'analyse d'un récit, d'une œuvre littéraire, radiophonique, audiovisuelle (appliquées à des genres diversifiés).

Les techniques d'analyse et d'écriture d'un scénario, d'un découpage, d'un commentaire (aussi bien d'un point de vue artistique que d'un point de vue technique).

La continuité dramatique (image et son) : plan, séquence, enchaînements, raccords, rythme, contrepoint... (Définition, règles et conventions, modes et habitudes à travers les genres et les périodes, notations, effets sur le sens et l'esthétique...).

c. DOMAINE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Les points de repères historiques et esthétiques (et la connaissance approfondie d'œuvres représentatives) nécessaires à l'élargissement d'une culture qui porte principalement sur les champs d'expression qui utilisent les images et les sons, mais qui ne peut a priori exclure aucun domaine (textuel, visuel, sonore et musical, audiovisuel).

Les différentes méthodes d'approche permettant d'appréhender les relations synchroniques et diachroniques, les rapports entre l'art, l'histoire des idées et des moyens de communication de masse, les sciences et les techniques, l'économie et la société.

2- ANGLAIS (coefficient 1 à l'écrit et 1 à l'oral)

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILLEFONTAINE

L'anglais en BTS c'est

Un outil de communication incontournable,

=> Un cours où l'échange en langue étrangère est une priorité (vocabulaire de la communication et de l'échange)

Un outil professionnel

=> Études de notices, fiches techniques, modes d'emploi études de textes - et de vidéos - traitant des dernières évolutions technologiques (vocabulaire technique spécifique)

Une base d'enrichissement culturel

=> Des analyses de films, de textes sur le cinéma, sur le son sur des événements culturels marquants à travers le monde (vocabulaire plus généraliste du commentaire)

Un outil de promotion personnelle

=> Élaboration à la demande de curriculum vitae, lettres de motivation, recherche de stage, de renseignements divers.

LE PROGRAMME OFFICIEL

Objectifs

Étudier une langue étrangère contribue évidemment à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu. Pour l'étudiant des sections de techniciens supérieurs, cette étude est aussi le complément nécessaire d'une formation professionnelle évolutive et adaptée à notre temps. De plus, dans le cas particulier de l'anglais appliqué à l'audiovisuel, il faut considérer que la compétence linguistique correspondant aux exigences de la profession fait partie intégrante de la compétence technique proprement dite. C'est pourquoi, sans négliger aucun des quatre savoir-faire linguistiques fondamentaux (comprendre, parler, lire, écrire) de la langue étrangère, l'effort pédagogique doit s'attacher à satisfaire les besoins spécifiques du technicien supérieur, compte tenu de l'utilisation qu'il fera de la langue dans son métier. On cherchera à atteindre les capacités à :

Utiliser efficacement les dictionnaires et ouvrages de référence appropriés ;

Exploiter correctement une documentation en anglais afférente aux domaines de l'audiovisuel : Presse de vulgarisation ou spécialisée, ouvrages spécialisés, notices techniques de toutes provenances, brochures...

Ceci implique la capacité de comprendre, interpréter, traduire, ordonner, résumer, éventuellement synthétiser en français l'information contenue dans cette documentation. Interprétation, traductions, synthèses sont intelligibles et fidèles, c'est-à-dire directement utilisables par le lecteur ou l'auditeur impliqué dans la même activité professionnelle.

Contenus

Pour la grammaire, la maîtrise opératoire des éléments morphologiques et syntaxiques inventoriés au titre du programme grammatical de base (B.O.E.N., n° 4, du 29 avril 1982) constitue un objectif raisonnable.

Pour le lexique, sans exiger de pré requis formels, on considère comme acquis le programme de consolidation (B.O.E.N. spécial, n° 3, du 14 mai 1981) et comme disponible le vocabulaire élémentaire de la langue de communication. C'est à partir de cette base nécessaire qu'il s'agit de renforcer, d'étendre et de diversifier les acquis linguistiques en fonction des besoins spécifiques de l'audiovisuel.

N.B. : «Anglais» s'entend ici langage de rédaction utilisé dans le domaine de l'audiovisuel par les techniciens britanniques, américains ou d'autres nationalités dont l'« anglais » est, dans ce domaine, la langue véhiculaire.

3- ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILLEFONTAINE

Option : Administration

Dans le cadre d'une production audiovisuelle, il s'agit de maîtriser des connaissances dans les domaines du - droit civil : propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, ...), droits de la personnalité... - droit du travail : régime des intermittents... - droit du commerce : contrats, forme juridique des sociétés... L'approche économique permet de connaître les acteurs qui composent le secteur de la communication : TV, cinéma, musique, spectacles vivants... ; d'identifier les enjeux et les stratégies des entreprises et des institutions sur le plan national et mondial.

LE PROGRAMME OFFICIEL

a. OPTIONS IMAGE, SON, MONTAGE, EXPLOITATION

Approche générale du secteur audiovisuel et des spectacles

Le secteur de l'information et de la communication. L'audiovisuel et les spectacles vivants. Présentation des grands vecteurs médiatiques (hertzien, satellite, câble) et des circuits de diffusion et de production. La situation de l'audiovisuel en France, en Europe et dans le monde.

L'entreprise

L'entreprise en tant que système. Le fonctionnement de l'entreprise. Exemples d'organisation d'entreprises audiovisuelles et de spectacles. Information et communication dans l'entreprise.

La production

Typologie des produits audiovisuels et des spectacles. Les étapes de la production. Les personnels et les emplois. Les coûts et financements de la production. Le marché des produits. Le cadre juridique de l'audiovisuel et des spectacles. Le cadre législatif et administratif. La propriété littéraire et artistique. Les droits des personnes et le respect de la vie privée. Le droit du travail et la législation sociale : cadre général et spécificités.

b. OPTION ADMINISTRATION DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE DES SPECTACLES

Environnement économique

Les agents, les fonctions économiques. Prix et revenus. La monnaie et le financement de l'économie. Les relations économiques internationales : monnaies, changes... Le système entreprise et ses relations avec l'environnement. Le système entreprise. La dynamique du fonctionnement de l'entreprise. Exemples d'organisation d'entreprise. L'approche stratégique. La création d'entreprise. La communication et le fonctionnement des organisations. Information et communication dans l'entreprise. Stratégies de communication interne et externe. Les outils de la communication.

Le milieu audiovisuel et professionnel

L'audiovisuel, les spectacles vivants et leur environnement. Le secteur de l'information et de la communication. L'audiovisuel et les spectacles vivants. Les réseaux de diffusion. La situation de l'audiovisuel en France, en Europe et dans le monde. Les réglementations internationales spécifiques. Connaissance du milieu professionnel. Les chaînes de télévision. Les réseaux câblés. Le cinéma. Les spectacles vivants. La radiodiffusion. L'édition (phonographique, vidéographique...).

Environnement commercial

Connaissance des marchés. Connaissance des produits. Stratégie commerciale de l'entreprise.

Environnement juridique (droit appliqué à l'audiovisuel et aux spectacles)

Les fondements du droit : sources ; organisation judiciaire. Le cadre juridique et administratif spécifique. Le statut juridique des entreprises. La responsabilité civile. Contrats et responsabilité contractuelle. Assurances. Propriété littéraire et artistique. Droit du travail et législation sociale.

4- SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUÉES

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILLEFONTAINE

Option administration

Sur les deux années l'ensemble du tronc commun est traité dans l'esprit d'une vulgarisation soutenue par quelques bases mathématiques. Le cours est animé par des travaux pratiques, des travaux dirigés et la réalisation de dossiers sur des thèmes en rapport avec l'audiovisuel. Il a pour but d'assurer la continuité avec les enseignements techniques. Il est assimilable par tout élève motivé, même si celui-ci n'a plus - ou pas - fait de physique ... depuis longtemps.

Autres options

En première année :

Options exploitation, son, image et montage :

Tronc commun de physique concernant les domaines de la propagation des ondes, du cadrage, du son, de la colorimétrie, de la photométrie et des bases d'électronique à l'aide de supports photocopiés. Le cours de physique s'appuie sur des expériences concrètes et la modélisation des phénomènes physiques appliqués à l'audiovisuel. Une interprétation mathématique est donnée afin de dégager des lois mathématiques permettant une approche théorique de la pratique. Le cours d'électronique s'appuie sur des schémas d'appareils audiovisuels.

Options exploitation, image et son :

Des séances de travaux pratiques et d'exercices permettent de traiter les problèmes d'optique géométrique. Ce cours s'appuie sur les expériences professionnelles de terrain.

En deuxième année :

Options son, image et exploitation :

Un cours d'analyse du signal met en place les bases mathématiques nécessaires à la compréhension de la technologie numérique en traitant l'échantillonnage, la quantification et le filtrage. Un cours de traitement du signal permet d'apporter les compléments théoriques aux connaissances technologiques, concernant les modulations, les systèmes de codage et d'enregistrement. L'objectif de ces cours est de permettre aux étudiants d'analyser et de critiquer les performances des appareils intervenant dans le traitement du signal, aussi bien en analogique qu'en numérique.

Options son et exploitation :

Un travail plus approfondi s'appuyant sur les bases de la technologie permet de traiter la théorie des micros, HP et de l'acoustique architecturale ainsi que de définir les notions de distorsions et de bruits.

Option montage :

Des séances de travaux pratiques et d'exercices permettent de traiter les problèmes d'optique géométrique. Ce cours s'appuie sur les expériences professionnelles de terrain et sur la culture générale de l'image. Un cours de traitement du signal permet de comprendre les principes de l'enregistrement du son et des images ainsi que les différents codages utilisés dans les chaînes de montage.

LE PROGRAMME OFFICIEL

Électricité et électronique

Lois générales d'électricité. Fonctions de base de l'électronique : amplification des signaux, filtrage, modulation et démodulation, échantillonnage, numérisation du signal, production et traitement des signaux analogiques et numériques, notions de traitement numérique du signal et de filtrage numérique. Conversions d'énergie : électriques (alternatif/continu, alternatif/alternatif, continu/continu), électromécaniques (moteurs). Transducteurs (tube analyseur, tube image, CCD, microphone, enceinte acoustique...).

Ondes et rayonnement

Ondes progressives. Réflexion et réfraction. Interférences. Diffraction. Ondes stationnaires. Polarisation.

Optique

Optique géométrique (miroirs, dioptries, systèmes centrés...). Optique physiologique (perception visuelle, pouvoir séparateur, persistance...). Applications aux appareils de prise de vue.

Photométrie

Notions de photométrie. Applications à l'éclairage et à la prise de vue.

Colorimétrie

Nature de la lumière (spectres, température et rendu des couleurs...). Synthèse des couleurs (additive et soustractive). Trichromie (RGB, XYZ...); représentations graphiques.

Acoustique

Acoustique physique (sons naturels et sons complexes). Acoustique physiologique ; fonctionnement de l'oreille ; perception auditive. Acoustique architecturale (propagation, absorption, réverbération).

5- TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILFONTAINE

Options exploitation, son, image et montage

Quatre enseignants se répartissent l'ensemble du programme sur deux ans. Tous les aspects de la technologie des équipements audiovisuels sont abordés au cours des deux années de la formation. Présentés sous forme de cours théoriques ou de séances de travaux pratiques, ces cours permettent de connaître toutes les normes des signaux audiovisuels aussi bien en analogique qu'en numérique. La part du numérique étant de plus en plus importante dans les systèmes de production, de traitement et de diffusion du signal, les enseignants révisent les contenus de leur enseignement tous les ans et les complètent de façon à fournir aux étudiants toutes les informations qui leur permettront de s'adapter aux nouvelles technologies.

Les visites annuelles des grands salons comme le SATIS, les abonnements à de nombreuses revues professionnelles (Vidéobroadcast, Le technicien du film, Les techniques de l'ingénieur, ...) permettent aux enseignants et aux étudiants de se tenir au courant des derniers formats en vigueur.

L'enseignement est complété par des interventions pointues de professionnels dans les domaines particuliers du son, de la vidéo et du cinéma. Le Lycée Léonard de Vinci dispose d'appareils de mesure très performants permettant de visualiser et de corriger les signaux son et vidéo sur tous les postes de travail (Analyseur de lignes test, VM 700, Vecteurscope, Oscillographes à large bande...).

Option administration

Les bases de la technologie sont enseignées aux étudiants de cette option avec la même rigueur que pour les autres options, mais les objectifs sont différents. Il s'agit ici de faire connaître le monde de l'audiovisuel, l'ensemble des matériels existant dans la profession et leurs configurations les plus courantes. On demande donc aux étudiants de connaître le vocabulaire des professionnels et les fonctions principales des appareils afin de savoir constituer des équipes, dialoguer avec les techniciens et proposer des choix d'équipements par rapport à un budget donné. La lecture de notices, des séances de travaux pratiques et des exercices de terrain apportent au cours des supports concrets d'apprentissage.

LE PROGRAMME OFFICIEL

Prise de l'information

Appareil photographique ; caméra film ; caméra et enregistreur vidéo ; microphone et enregistreur de sons. Équipements d'éclairage ; machinerie...

Stockage de l'information

Lecteur-enregistreur (analogique, numérique). Les supports et leurs traitements (optiques, magnétiques, micro-électroniques...).

Transformation de l'information

Dispositifs de transfert de supports et normes. Mélangeurs ; consoles de mixage ; générateurs d'effets ; truqueurs ; dispositifs de correction... Dispositifs de montage (y compris pilotage et synchronisation). Palettes graphiques ; synthétiseurs...

Restitution et distribution de l'information

Moniteur ; téléviseur ; vidéoprojecteur ; projecteur film ; enceintes acoustiques... Distributeurs (audio et vidéo) ; dispositifs de commutation et de brassage. Supports matériels (câble coaxial, fibre optique, liaison hertzienne...).

Contrôle et mesurage

Standards ; normes d'enregistrement et de diffusion. Contrôle et mesurage de la lumière et des images, des sons, des signaux électriques.

6- TECHNIQUES ET MISES EN ŒUVRE

ESPRIT DE TRAVAIL ET SPÉCIFICITÉS DU LYCÉE DE VILFONTAINE

Des travaux pratiques adaptés à chaque option

Préparés par des cours théoriques, les travaux pratiques ne sont pas des modélisations abstraites, mais une réelle mise en œuvre des machines. En première année, les étudiants, quelle que soit leur option technique sont invités à connaître le fonctionnement de tout le parc de matériel. Peu à peu, l'approfondissement des matériels spécifiques à leur option leur permet d'être très rapidement opérationnels dans le domaine qui les concerne.

En deuxième année, les travaux pratiques sont très pointus et souvent encadrés par des professionnels reconnus par la profession. Les professionnels font en effet partie intégrante de l'équipe enseignante et les professeurs collaborent étroitement avec eux pour conduire leur pédagogie.

Des travaux pratiques de synthèse : 3 orientations

Regroupés par deux ou trois options sur des cours encadrés parallèlement par plusieurs enseignants, et reliant l'enseignement général à l'enseignement technique, les étudiants peuvent ainsi apprendre à faire des choix techniques par rapport à un contenu imposé et à l'orientation artistique requise par un réalisateur.

Toutes les options regroupées sur des exercices de plateaux télévisés (intérieurs, extérieurs ou duplex) sont faites en simulation de direct. Ces exercices se font au cours de la deuxième année, en dehors des plages attribuées dans l'emploi du temps, les étudiants de première année pouvant alors avoir des rôles d'assistants dans les équipes constituées.

Enfin des exercices de terrain, en situation réelle, obligent les étudiants à s'adapter à des cahiers des charges complexes et à acquérir une autonomie et une démarche de qualité face à des exigences professionnelles. Tous ces travaux pratiques sont encadrés par les enseignants de la section en suivant les contraintes liées aux lieux et horaires de tournages, aux délais de livraison imposés et sont souvent pratiqués en dehors des heures de cours (soirées, week-end), obligeant ainsi les étudiants à affronter les vraies difficultés des métiers auxquels ils vont consacrer leur avenir (fatigue, stress, problèmes relationnels...).

Particularité de l'option administration

Il s'agit, pour les étudiants, d'acquérir des capacités d'analyse et de décision qui permettent de répondre de manière efficiente à des situations qui correspondent aux différents genres de production : film institutionnel, documentaire, émission TV, organisation de spectacles... Les étudiants doivent exploiter les outils et les techniques les plus appropriées à la situation de production dans laquelle ils sont placés (étude de cas). Les outils et les techniques appartiennent aux domaines du travail administratif, de la gestion, de la communication, du droit et des techniques commerciales.

Les enseignants restant en relation permanente avec les milieux professionnels, ont participé aux élaborations des programmes depuis la création du BTS, ont fait des choix d'investissements reconnus par la profession et améliorent chaque année leur pédagogie pour s'adapter aux évolutions des métiers de l'Audiovisuel.

LE PROGRAMME OFFICIEL

a. OPTION IMAGE

Prise de vue

Essais et réglages des matériels. Éléments appliqués de continuité dramatique (largeur des plans, champ, contrechamp, continuité de lumière, raccords...). Mouvements relatifs caméra-sujet (dont caméra portée). Prises de vues mono et multicaméras. Sélection et mélange des sources en régie. Techniques et mises en œuvre de prise de son, montage et exploitation influençant les prises de vues. Aspects spécifiques aux prises de vues en studio, extérieurs et décors naturels : repérages et préparations, sources et mélanges des lumières...

Montage, postproduction

Montage. Étalonnage. Trucages. Transferts, duplication.

Sensitométrie appliquée

Études expérimentales des variables quantitatives et qualitatives à l'enregistrement et au traitement des images. Modifications des rendus d'images.

b. OPTION SON

Acoustique

Acoustique physiologique et perception auditive (l'oreille, courbes isotoniques, effet de masque, seuil d'audibilité, seuil de douleur ; localisation spatiale ; défauts de l'audition). Les timbres, les niveaux, la dynamique. Les sources sonores : la voix parlée et chantée, les instruments de musique, les bruits, les sources électroacoustiques. Acoustique architecturale : les lieux, les formes, les volumes, les matériaux... ; réverbération, absorption ; transmission, isolation phonique ; notions de traitement.

Prise de son (en studio, en extérieur en reportage)

Analyse des sons (appréciation des timbres, des équilibres sonores, des défauts acoustiques, des qualités et des faiblesses techniques et esthétiques). Essais et réglages des matériels. Éléments appliqués de continuité dramatique (enchaînement des plans sonores, raccords, rapports son-image...). Utilisation des microphones dans un lieu donné. Position relative microphone/sources sonores. Étude du conducteur d'enregistrement (partition, livret, découpage...). Reconstitution ou création d'une architecture sonore en monophonie, en stéréophonie, en multiphonie. Techniques et mises en œuvre de prises de vues, de montage et d'exploitation influençant les prises de son. Enregistrements en monophonie, bipiste ou multipiste, sur bande magnétique ou sur tout autre support.

Montage, mixage et postproduction

Assemblage des différents éléments d'une œuvre, par montage mécanique ou électronique. Utilisation des instruments de création et de traitement électroacoustiques des sons. Sélection et mélange des sources ; mixage des éléments préenregistrés. Transferts, reports et duplication. Sonorisation. À partir d'éléments vivants ou préenregistrés, dans un lieu fermé ou en plein air.

c. OPTION MONTAGE

Préparation

Techniques d'inventaire, de repérage et de classement des images et des sons. Interconnexion des matériels de montage image et son et de leurs périphériques, essais et réglages. Analyse des éléments image et son en vue de leur montage. Techniques et mises en œuvre de prises de vues, de prises de sons, influençant le montage.

Élaboration du montage et mixage

Règles et procédures de montage image et son. Étude des modes et procédés de production du sens par le montage. Apports esthétiques, rythmiques et significatifs des effets spéciaux. Rythme, raccords et continuité. Postsynchronisation, doublage et mixage son.

Finitions

Trucages et effets spéciaux. Transferts, duplication et archivage.

d. OPTION EXPLOITATION

Définition et mise en œuvre des équipements d'éclairage, de prise de vue, de prise de son, de montage, de mixage, de postproduction, de postsynchronisation, en relation avec les techniques et mises en œuvre des autres options. Rédaction d'un « conducteur » spécialisé. Interconnexion des matériels et de leurs périphériques. Essais et réglages. Contrôle des signaux et conformation aux normes. Réglages d'exploitation en fonction du rendu souhaité. Recherche de solutions particulières pour pallier les dysfonctionnements et les limites de caractéristiques. Recette d'équipements.

e. OPTION ADMINISTRATION DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET DES SPECTACLES

Organisation de la production

La production audiovisuelle, généralités : Typologie, structures de production, circuits de diffusion et de distribution. Supports, formats, standards techniques de production, de diffusion et de distribution. Étude détaillée du processus. Étude et suivi de l'organisation de tournages et de représentations. Les coûts de production (devis...). L'œuvre de commande et ses particularités. Les

différentes catégories de personnel : spécificités. Le financement de la production. La commercialisation de la production. La gestion des supports audiovisuels (identification, stockage, conservation).

Information et communication

Communication et relations professionnelles. L'information au service de l'entreprise. L'informatique appliquée à la gestion de l'audiovisuel et des spectacles. Méthodologie et procédures du travail administratif.

Techniques commerciales

Conduite de la négociation commerciale. Administration des achats et des ventes.

Techniques de gestion financière et comptable

Comptabilité générale. Coûts, résultats analytiques et marges. Coûts prévisionnels et contrôle de gestion. Le financement. La fiscalité.

7- STAGES EN ENTREPRISE

Le réseau des entreprises qui acceptent des stagiaires du lycée est très large. Ces stages (de 8 à 12 semaines, sur l'ensemble des deux années) permettent aux étudiants de s'immerger complètement dans le milieu professionnel et de s'intégrer au sein des équipes avec de vrais projets. Ils peuvent mettre à profit dès la première année les connaissances acquises et les compléter au contact de nouveaux matériels, avec l'encadrement des professionnels. Les enseignants assurent un suivi des stages de façon à aider les entreprises et les stagiaires à donner à ces stages un maximum d'efficacité. Ces stages sont l'occasion, pour les étudiants, de faire connaissance avec des professionnels afin de mieux gérer leurs futures recherches d'emplois. Ils peuvent se situer sur tout le territoire, au mieux des intérêts professionnels et personnels des étudiants.

DEMANDE DE BOURSES POUR LES STAGES A L'ETRANGER

Durant la formation, il est possible de bénéficier d'une fois de la bourse EXPLORA INITIAL proposée par la région dans les conditions suivantes:

Le séjour doit être prévu dans le cursus, (il s'agit donc d'un stage obligatoire), dont la durée est de 3 semaines minimum et 16 maximum entières et consécutives dans la même entreprise. Ce stage peut se dérouler au sein de toute entreprise, association, organisme public ou parapublic, dans un pays d'Europe ou d'un autre continent (sauf France et Dom Tom). L'étudiant perçoit 95 euros par semaine entière de stage. Une aide complémentaire forfaitaire est attribuée aux boursiers: aide de 200 euros pour les stages en Europe, et 350 euros pour les autres continents.

D'autre part, Zellidja accorde des bourses de voyage à des jeunes de 16 à 20 ans pour un projet personnel d'un mois minimum (www.zellidja.com), il faut présenter un projet d'enquête sur place, qui donne sens au voyage, ainsi qu'un budget prévisionnel, ce qui n'est pas facile à faire en 1^{ère} année, à cause du stage d'été, et guère plus en 2^{ème} année vu les EPS et l'examen, et les étudiants ont souvent atteint les 20 ans, donc pas très pratique sauf pour les super débrouillards très motivés.

Après le BTS, le site d'Eurodyssée : www.eurodysee.net permet à des jeunes de faire des stages longs dans divers pays d'Europe dans des domaines très variés. Le CRIJ Rhône Alpes 10 quai Jean Moulin à Lyon 1^{er} assure une permanence d'info (04 72 77 00 66)

Les étudiants devront, le plus tôt possible au cours de leur scolarité en BTS effectuer des recherches de stages (sur le réseau Internet en particulier).

Mme Dominique Chappuis (professeur d'anglais de la section) vous aidera dans vos recherches et vos courriers en anglais.

III - LES EPREUVES DE L'EXAMEN

L'examen se compose de 7 épreuves .

Les épreuves écrites :

MATIERE	DUREE	COEFFICIENT
DLA (Domaine Littéraire et Artistique)	4	2 (3 en Montage)
Sciences physiques : toutes options SAUF option administration) OU EEJ (Environnement Economique et Juridique) : SEULEMENT pour l'option administration	3 2 en Montage	2 1 en Montage
TES (Technologie des Equipements et Supports)	3	2

Les épreuves orales :

MATIERE	DUREE (h)	COEFFICIENT
TMO (Technique de Mise en oeuvre) : Epreuve pratique	4.5	3
EPS (Epreuve Pratique de Synthèse)	Exposé : 30min et questions : 30min	3
Rapport de stage	Exposé : 15min et questions : 15 min	1
Anglais obligatoire	0.5	1.5